



1100, rue Notre-Dame
Lachine (Québec)
H8S 2C4

Téléphone :
(514) 637-7887

Télécopieur :
(514) 637-3566

Internet :
www.martin-cie.com

Courriel :
l.martin@martin-cie.com

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE
CANOË-KAYAK DE VITESSE**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
État des résultats	5
État de l'évolution des actifs nets	6
État des flux de trésorerie	7
Bilan	8
Notes complémentaires	9 - 15



1100, rue Notre-Dame
Lachine (Québec)
H8S 2C4

Téléphone :
(514) 637-7887

Télécopieur :
(514) 637-3566

Internet :
www.martin-cie.com

Courriel :
l.martin@martin-cie.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'
Association Québécoise de Canoë-Kayak de vitesse

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Québécoise de Canoë-Kayak de vitesse (l'« Association »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 16 juillet 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Martin & Cie
Louis Martin, CPA auditeur, C.A.

Louis Martin, CPA auditeur, CA

Lachine
Le 24 octobre 2020

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

5

	2020	2019
Produits		
Subvention du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	223 402 \$	225 334 \$
Subvention de l'Institut National du Sport du Québec	28 111	55 000
Autres subventions	7 000	3 000
Apports reportés constatés à titre de produits	10 952	12 036
Cotisations des membres	36 820	41 812
Produits liés aux participants aux camps de Floride	67 628	93 474
Produits liés à l'organisation de compétitions	81 106	65 947
Produits Placements Sports - dons et appariement	49 098	40 390
Autres activités	1 555	5 273
Autres revenus	11 984	15 290
Mandataire	<u>28</u>	<u>100</u>
	<u>517 684</u>	<u>557 656</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	66 380	75 182
Frais pour le programme d'excellence	267 408	250 446
Frais pour le programme de développement	2 587	2 730
Frais pour le programme de compétitions	83 240	82 483
Frais affectés au programme Placements Sports	777	3 899
Frais d'administration	35 944	30 300
Autres frais	11 509	9 061
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>58 406</u>	<u>44 831</u>
	<u>526 251</u>	<u>498 932</u>
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	<u><u>(8 567) \$</u></u>	<u><u>58 724 \$</u></u>

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

6

	2020			2019		
	Investis en immobilisations	Fonds d'affectation d'origine externe - Fonds de réserve - Placements Sports	Fonds d'affectation d'origine interne	Non affectés	Total	Total
Solde au début	550 016 \$	76 365 \$	108 880 \$	77 811 \$	813 072 \$	754 348 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(58 406)	48 321	(1 126)	2 644	(8 567)	58 724
Investissement en immobilisations corporelles	21 841	(8 990)	-	(12 851)	-	-
Solde à la fin	<u>513 451 \$</u>	<u>115 696 \$</u>	<u>107 754 \$</u>	<u>67 604 \$</u>	<u>804 505 \$</u>	<u>813 072 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

7

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(8 567) \$	58 724 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>58 405</u>	<u>44 831</u>
	49 838	103 555
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Comptes à recevoir	(114 460)	76 523
Frais payés d'avance	533	807
Créditeurs	56 774	26 352
Apports reportés	<u>45 153</u>	<u>(9 102)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>37 838</u>	<u>198 135</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(21 840)	(165 169)
Remboursement des membres concernant les prêts de bateaux	10 450	3 750
Prêt pour des bateaux à des membres	<u>-</u>	<u>(21 000)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(11 390)</u>	<u>(182 419)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	26 448	15 716
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>102 299</u>	<u>86 583</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>128 747</u></u> \$	<u><u>102 299</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE

BILAN

31 MARS 2020

8

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	128 747 \$	102 299 \$
Comptes à recevoir (note 4)	201 373	86 913
Placements temporaires (note 3)	71 538	71 538
Frais payés d'avance	24 889	25 422
Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice (note 6)	<u>7 250</u>	<u>12 852</u>
	433 797	299 024
Placements à long terme (note 6)	17 612	22 460
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>513 451</u>	<u>550 016</u>
	<u><u>964 860</u></u> \$	<u><u>871 500</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	102 518 \$	45 744 \$
Apports reportés (note 8)	<u>57 837</u>	<u>12 684</u>
	<u>160 355</u>	<u>58 428</u>
Actifs nets		
Fonds investis en immobilisations	513 451	550 016
Fonds de réserve - placements sports	115 696	76 365
Fonds d'affectation d'origine interne	107 754	108 880
Non affectés	<u>67 604</u>	<u>77 811</u>
	<u>804 505</u>	<u>813 072</u>
	<u><u>964 860</u></u> \$	<u><u>871 500</u></u> \$

Pour le conseil d'administration,

Jean Asselin _____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

9

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, promeut le canoë-kayak de vitesse dans la province de Québec et regroupe les membres des clubs de canoë-kayak de vitesse. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est en conséquence exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'Association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilisation des produits

L'Association Québécoise de Canoë-Kayak de Vitesse applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits reliés aux activités et aux inscriptions sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont réalisés.

Les produits de cotisation des membres et d'affiliations sont comptabilisés au prorata de l'exercice auquel ils se rapportent.

Les revenus de subventions sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles amortissables.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2020****10****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'Association comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

11

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipement de compétition	20 ans
Autres équipements	5 ans
Équipements liés au programme Placements Sports	15 ans
Autres équipements liés au programme Placements Sports	5 ans
Équipement informatique	5 ans
Camions	8 ans
Remorques	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2020	2019
Dépôt à terme, 0,85%, échéant en mars 2021	<u>71 538 \$</u>	<u>71 538 \$</u>

4. COMPTES À RECEVOIR

	2020	2019
Clients	15 891 \$	16 042 \$
Autres comptes à recevoir	28 432	27 049
Subventions à recevoir	<u>157 050</u>	<u>43 822</u>
	<u>201 373 \$</u>	<u>86 913 \$</u>



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

12

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de compétition	398 656 \$	168 454 \$	230 202 \$	240 017 \$
Autres équipements	4 703	815	3 888	1 551
Équipements liés au programme Placements Sports	302 364	72 931	229 433	240 301
Autres équipements liés au programme Placements Sports	11 895	3 569	8 326	10 705
Équipement informatique	54 027	54 027	-	1 440
Camions	95 834	60 863	34 971	46 950
Remorques	12 058	5 427	6 631	7 837
Mobilier et équipement de bureau	7 913	7 913	-	1 215
	<u>887 450 \$</u>	<u>373 999 \$</u>	<u>513 451 \$</u>	<u>550 016 \$</u>

6. PLACEMENTS À LONG TERME

	2020	2019
Dépôt à terme, 0,90%, échéant en mars 2022	5 112 \$	5 112 \$
Prêts à des membres, pour l'acquisition de bateaux, sans intérêt, échéant jusqu'en 2024	<u>19 750</u>	<u>30 200</u>
	24 862	35 312
Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice	<u>7 250</u>	<u>12 852</u>
	<u>17 612 \$</u>	<u>22 460 \$</u>

7. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs	1 777 \$	23 389 \$
Frais courus	<u>100 741</u>	<u>22 355</u>
	<u>102 518 \$</u>	<u>45 744 \$</u>



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

13

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont des subventions reçues en lien avec des programmes de développement et le programme de soutien aux Centres unisport qui auront lieu au cours de prochains exercices.

	Solde au début	Nouveaux apports reportés	Affectation de l'exercice	Solde à la fin
Jeux du Canada	7 794 \$	23 350 \$	(10 952) \$	22 192 \$
Développement des athlètes d'excellence	2 934	157 500	(149 134)	11 300
Officiel	1 956	-	-	1 956
INS - Centres unisports	<u>-</u>	<u>44 500</u>	<u>(22 111)</u>	<u>22 389</u>
	<u>12 684 \$</u>	<u>225 350 \$</u>	<u>(182 197) \$</u>	<u>57 837 \$</u>

9. FONDS D'AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

L'Association ne peut utiliser les montants grevés d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

	Affectés à la banque de bateaux	Affectés à l'achat d'immot ilisations	Affectés à l'achat d'un camion- remor- que	Affectés au transport de bateaux	Total 2020	Total 2019
Solde au début de l'exercice	77 481 \$	15 547 \$	15 311 \$	541 \$	108 880 \$	132 078 \$
Affectation de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(1 126)</u>	<u>-</u>	<u>(1 126)</u>	<u>(23 198)</u>
	<u>77 481 \$</u>	<u>15 547 \$</u>	<u>14 185 \$</u>	<u>541 \$</u>	<u>107 754 \$</u>	<u>108 880 \$</u>

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

14

10. FONDS DE RÉSERVE - PLACEMENTS SPORTS

Le Fonds de réserve d'origine externe provient du programme Placements Sports de Sports Québec et a été créé pour fournir différents programmes d'activités aux membres de l'Association. Sports Québec reçoit des dons pour l'Association et lui remet une contribution additionnelle de 250 %. En contrepartie, l'Association remet 20% des sommes reçues à la Fondation Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans se terminant le 31 mars 2023.

	2020	2019
PRODUITS - FONDS DE RÉSERVE		
Produits de dons admissibles au programmes Placements Sports	14 028 \$	11 540 \$
Produits d'appariement (sommes provenant de Placements Sports)	<u>35 070</u>	<u>28 850</u>
	<u>49 098</u>	<u>40 390</u>
CHARGES		
Programme de sécurité	-	2 790
Programme de promotion	-	1 109
Équipement	<u>777</u>	<u>-</u>
	<u>777</u>	<u>3 899</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>48 321 \$</u>	<u>36 491 \$</u>

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Association est principalement lié aux comptes clients.

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Association n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, l'Association évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

15

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion de la COVID-19 comme une pandémie mondiale qui continue de se propager au Canada et dans le monde. L'Association a dû annuler plusieurs de ses activités prévues au printemps et à l'été 2020. En date de la publication des états financiers, il existe toujours une incertitude quant à la durée et l'impact potentiel de cette situation. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'Association en date de ces états financiers.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

Certificate Of Completion

Envelope Id: D4599A4922BD45039D1F47F50AA344AA	Status: Completed
Subject: iFirm: e-Signature - Signatures M Asselin Canoe Kayak Qc	
Source Envelope:	
Document Pages: 27	Signatures: 3
Certificate Pages: 1	Initials: 0
AutoNav: Enabled	Envelope Originator:
EnvelopeId Stamping: Enabled	Martin & Cie
Time Zone: (UTC-08:00) Pacific Time (US & Canada)	c.martin@martin-cie.com
	IP Address: 40.82.191.226

Record Tracking

Status: Original	Holder: Martin & Cie	Location: DocuSign
10/30/2020 6:29:32 AM	c.martin@martin-cie.com	

Signer Events

Jean Asselin jeanasselin@gmail.com Security Level: .Email ID: 16055c78-dc2c-4dec-9c10-4d2c0a08505a 10/30/2020 7:01:06 AM	<i>Jean Asselin</i> Signature Adoption: Pre-selected Style Using IP Address: 76.71.127.207	Timestamp Sent: 10/30/2020 6:32:04 AM Viewed: 10/30/2020 7:01:09 AM Signed: 10/30/2020 7:02:57 AM
---	--	--

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via DocuSign

In Person Signer Events

Signature

Timestamp

Editor Delivery Events

Status

Timestamp

Agent Delivery Events

Status

Timestamp

Intermediary Delivery Events

Status

Timestamp

Certified Delivery Events

Status

Timestamp

Carbon Copy Events

Status

Timestamp

Witness Events

Signature

Timestamp

Notary Events

Signature

Timestamp

Envelope Summary Events

Status

Timestamps

Envelope Sent	Hashed/Encrypted	10/30/2020 6:32:04 AM
Certified Delivered	Security Checked	10/30/2020 7:01:10 AM
Signing Complete	Security Checked	10/30/2020 7:02:57 AM
Completed	Security Checked	10/30/2020 7:02:57 AM

Payment Events

Status

Timestamps